

◆ **BENMESSOUAD - TREDANO Abdelmoughit, Démocratie, Culture politique et Alternances au Maroc**, Casablanca, Éditions maghrébines, 1996, 195 p.

◆ **BOUDAHRAIN Abdallah, Le droit de la santé au Maroc. Plaidoyer pour une santé humaine**, Paris, L'Harmattan, 1996, 490 p.

Au Maroc, le politique est en crise : une culture politique appauvrissante, un discours politique codé, un système de représentation partisane déliquescent, une perte de repères politiques et idéologiques et enfin une absence d'éthique, tels sont les grands traits de cette crise. Partant de ce constat, A. Benmessouad Tredano, universitaire et acteur politique, développe son analyse. Alors que ces dernières années, le Maroc a connu deux réformes constitutionnelles d'ampleur (1992 et 1996), l'échec des trois tentatives d'alternance politique justifie aux yeux de l'auteur l'urgence d'un *ajustement structurel de la politique*. L'ouvrage offre l'originalité de rassembler des articles écrits au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Il se donne à lire comme une chronique des événements récents de la vie politique marocaine, à travers une grille d'interprétation explicitement militante. Après avoir avancé les raisons de la nécessité d'une réforme par une série de questionnements sur l'interaction entre les impératifs économiques du

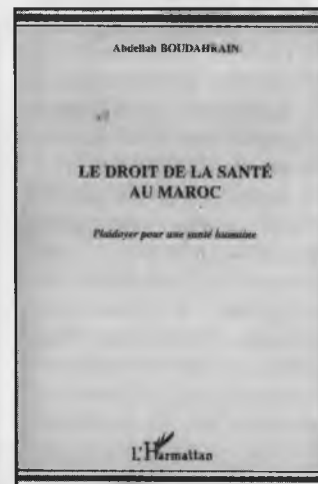


développement et la démocratisation, l'auteur articule sa démonstration autour d'un argumentaire récurrent. Sa réflexion se polarise sur les problèmes posés par les réformes constitutionnelles et l'échec répété de la *Koutla* à enclencher une alternance politique, énoncée comme l'aboutissement d'un processus de changement, du fait de *sa fonction d'équilibre entre les forces politiques et son rôle d'assainissement dans l'exercice du pouvoir*. Pour A. Benmessouad Tredano, la réforme doit nécessairement être impulsée par les acteurs, dont il faudrait *libérer et stimuler les énergies en état de jachère*. Or, c'est par un travail sur la culture politique, par une thérapie que les pratiques politiques évolueront. Ainsi, l'alternance ne peut être construite que sur un consensus, *collectivement conçu et accepté*.

L'ouvrage annonce-t-il l'imminence de la création d'une *formation politique nouvelle* dans le royaume chérifien ?

Il participe assurément d'une réflexion politique d'actualité, cherchant à prendre ses distances avec les antagonismes caractérisant les relations entre les partis gouvernementaux et ceux de la *Koutla*. Il dessine les grandes axes d'une réforme politique et sociétale, choisissant de s'inscrire au sein d'un mouvement politique.

Ami-chemin entre le manuel académique et l'ouvrage de vulgarisation scientifique, l'étude d'Abdallah Boudahrain donne un aperçu complet des règles et des problèmes juridiques relatifs aux questions de santé au Maroc. A ce titre, elle interpelle autant l'étudiant en droit à la recherche de références et de textes précis que les "citoyens ordinaires", souvent mal informés sur les implications juridiques du système de santé public. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de se réfugier dans une position d'observateur neutre. Il choisit délibérément d'adopter un ton critique et de faire des propositions



concrètes de réformes afin d'améliorer la situation médicale et sanitaire des plus défavorisés. Ni l'administration publique marocaine, ni les organismes de droit privé n'ont pu contribuer à rendre effectif *un droit à la santé pour tous*, qui fait pourtant partie intégrante des droits humains fondamentaux. Les différentes actions entreprises sur les plans normatif et pratique restent éloignées du concept des *soins de santé primaire*.

Aussi l'auteur dénonce-t-il les avantages accordés à l'industrie pharmaceutique au détriment de la notion de "médicaments essentiels" et au mépris du droit.

L'ouvrage met également en exergue les contradictions pouvant surgir entre le droit de la santé et les mentalités collectives, d'une part, et entre les textes juridiques et les normes professionnelles, d'autre part. Par exemple, au Maroc, l'avortement thérapeutique est officiellement autorisé (article 453 du Code pénal), lorsque l'interruption de grossesse permet de sauver la vie d'une mère. Or, ce droit continue à provoquer de nombreuses polémiques dans l'opinion publique marocaine : *autant dire que des controverses philosophiques, juridiques et éthiques sur l'incrimination de l'avortement ne cessent d'alimenter le débat*. Par ailleurs, la notion de liberté médicale n'est pas toujours clairement établie : un médecin peut-il refuser de pratiquer l'avortement thérapeutique ? Le Code pénal de 1967 rentre parfois en contradiction avec le texte plus ancien de *déontologie médicale* (1953).

Au terme de son étude, l'auteur propose une vaste réforme en vue de promouvoir une *éthique islamique de la santé humaine*, fondée sur la conviction que les institutions, les lois et les règlements devraient tenir compte des *liens indissolubles de communauté, de langue, de religion et de culture*.

◆ **Science, technologie et croissance au Maghreb**, sous la dir. de Abdelkader DJEFLAT et Riadh ZGHAL, Sfax, Maison d'édition Biruni, 1995, 278 p., (Série Maghtech)

Quel rôle la science et la technologie peuvent-elles jouer dans les pays du Maghreb au moment où ceux-ci vivent des situations économiques et financières préoccupantes, et où ils se voient, dans un même temps, inexorablement amenés à ouvrir leurs économies au reste du monde ? Pour explorer cette vaste problématique et tenter d'y apporter des réponses s'est mis en place depuis plusieurs années un réseau maghrébin pour l'intégration de la science et de la technologie dans le développement (MAGHTECH), au sein duquel se côtoient chercheurs maghrébins et européens. L'ouvrage présenté ici constitue



l'un des premiers jalons de cette réflexion commune puisqu'il reprend les principales contributions à la première conférence organisée par le réseau en décembre 1994 à Sfax.

Ce travail est avant tout le reflet d'une approche pluridisciplinaire qui permet à l'analyse de s'exercer à plusieurs niveaux. En premier lieu, celui de l'environnement économique régional et international ; la proximité de l'Union Européenne et les différents accords commerciaux mis en place,

qu'ils soient perçus comme une chance ou une menace, conditionnent à coup sûr l'avenir des sociétés maghrébines. Dès lors, l'analyse comparative (des relations Etats-Unis/Mexique, par exemple) peut jouer un rôle précieux pour la prospective en ce domaine.

Une deuxième piste d'analyse concerne les politiques nationales des pays du Maghreb en matière de formation initiale, de formation professionnelle continue et bien entendu de recherche scientifique et technologique. Les lacunes repérées dans ces différents domaines semblent être à l'origine d'une situation identique dans les trois pays, à savoir la non-articulation d'une sphère scientifique dont la monnaie lourde est le diplôme avec les besoins propres au développement social et économique.

Enfin, plusieurs études prennent également en compte l'organisation interne des entreprises maghrébines dans des secteurs décisifs comme celui du textile par exemple. Il en ressort que la centralisation du pouvoir de décision et la rigidité des structures hiérarchiques constituent souvent un obstacle crucial à la maîtrise des nouvelles technologies, et a fortiori, à l'innovation. Ce constat incite à relativiser l'efficacité de recettes managériales élaborées en d'autres lieux et à repenser les conditions de leur importation.

◆ **BAKALTI Souad, La femme tunisienne au temps de la colonisation 1881-1956**, Paris, L'Harmattan, 1996, 307 p. (Histoire et Perspectives Méditerranéennes)

La situation de la femme dans les pays arabo-musulmans a fait l'objet de nombreux travaux et réflexions en sciences sociales. Malheureusement, ceux-ci revêtent souvent une dimension normative, oscillant entre les analyses misérabilistes ("la femme cloîtrée et soumise") et les visions apologétiques du "sexe faible", porteur de modernité au sein de sociétés islamiques perçues comme *essentiellement traditionnelles* par la majorité des observateurs occidentaux. Aux lendemains des indépendances, les gouvernements maghrébins ont éprouvé des difficultés à s'affranchir de ces représentations multiples et contradictoires. A ce titre, les débats sur le code du statut



personnel en Tunisie illustrent parfaitement les ambiguïtés et les hésitations des leaders nationalistes, mais aussi la volonté réformatrice qui a animé les nouveaux législateurs.

Toutefois, la question de la femme dans les sociétés maghrébines est antérieure aux indépendances. Elle est déjà présente au moment de la colonisation, où confrontées directement, quotidiennement, sur place, à d'autres manières d'être, à la découverte de

nouveaux comportements, les femmes commencent à douter du bien-fondé de leur situation, à rêver et à désirer d'autres vies.

S'appuyant sur un travail minutieux de dépouillement d'archives, d'analyse de la presse d'époque, d'étude de clichés photographiques et de recueil de nombreux témoignages oraux, Souad Bakalti nous livre ici une histoire des femmes tunisiennes pendant la période du Protectorat. Son ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat soutenue en 1986, est une mine d'informations, nous offrant un regard original sur un monde féminin *impénétrable*. Aussi, l'auteur met-elle en scène ces acteurs anonymes (infirmières, institutrices, gouvernantes, Françaises épouses de Tunisiens...) qui contribuèrent à diffuser de nouveaux modèles d'action et de promotion dans la société tunisienne. Ce long processus d'émancipation et d'accès à l'espace public ne put s'accomplir que grâce à la mise en place d'un embryon de système scolaire et à la création d'associations réservées aux femmes. Ainsi, à partir des années trente, les femmes tunisiennes devinrent des *acteurs publics à part entière*.

Loin de se cantonner dans les clichés orientalistes (l'exotisme au féminin) ou dans les discours féministes sur "la femme arabe comme vecteur de progrès", l'ouvrage de Souad Bakalti restitue la contribution originale des Tunisiennes à l'émergence d'une société nationale.

◆ **NORDMAN Daniel, Profils du Maghreb : frontières, figures et territoires (XVIIIe-XXe siècle)**, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, 1996, 258 p. (Série Essais et études, n° 18).

Ce recueil d'articles échelonnés sur une quinzaine d'années porte sur la description des espaces géographiques et des territoires politiques et sur les représentations conventionnelles qui les sous-tendent. L'auteur développe sa réflexion à partir d'un ensemble de cas circonscrit au Maghreb moderne et contemporain. Il analyse le cheminement historique et historiographique des notions et des représentations de l'espace. Il s'interroge ainsi sur leur élaboration, leur développement et leur circulation (importation et exportation). Les recherches de



D. Nordman font ressortir le paradoxe suivant : en apparence facteurs de séparation, certains espaces sont présentés ici comme des éléments de rapprochement.

Ses travaux rappellent les *processus militaires et politiques de la délimitation territoriale*. Comment et à partir de quels critères peut-on appréhender la notion de frontière au Maghreb ? La frontière est-elle une relation stricte entre l'espace et l'État, une

représentation physique de ce dernier ou encore une relation entre la société et l'État ? Dans cette dernière représentation, des critères comme l'impôt et la prière du vendredi constituent des données essentielles.

L'ouvrage évoque par ailleurs l'apport des *missions scientifiques* (comme celles effectuées en Algérie entre 1840 et 1860), de l'*Université française*, du *roman géographique* à la connaissance des territoires maghrébins. Il nous invite à une *réflexion sur l'emprunt et la comparaison*.

D'un article à un autre, l'auteur retrace des itinéraires compliqués. C'est d'abord celui des mots, des images, des concepts et des figures géographiques exprimant la frontière, l'espace, le territoire, et leurs représentations et pérégrinations de la France au Maghreb, du Maghreb à la France. Il restitue ensuite l'itinéraire du travail lui-même à qui le temps donne le sens. Parti de l'idée de fournir une contribution à une *histoire de l'espace*, l'auteur arrive au bout du compte à livrer les *représentations de l'espace*. Itinéraire d'une recherche personnelle, l'ouvrage de D. Nordman constitue également celui de la recherche en sciences sociales et historique des années soixante jusqu'à nos jours.

◆ **Penser la Ville. Théories et modèles**, P.-H. DERYCKE, J.-M. HURIOT, D. PUMAIN, Paris, Anthropos, 1996. (Villes)

Cet ouvrage, auquel ont participé onze auteurs, est construit sur un double parti pris scientifique : privilégier l'approche formelle de la ville en confrontant des théories issues de différentes disciplines des sciences sociales et retenir parmi ces théories celles rendant compte de la dimension spatiale du fait urbain, considéré *comme une façon particulière d'organiser l'espace, d'habiter, d'utiliser, d'exploiter et de contrôler un territoire*. Une large place est également faite aux théories élaborées en économie et en géographie.

Le débat s'articule principalement autour de la mise en

perspective de deux types de représentations : les représentations spatiales abstraites de la ville ou *représentations formelles* et celles de la *ville perçue*.

Les premières reposent sur une palette d'instruments permettant de caractériser les lieux par des attributs et des distances. Selon la plus ou moins grande complexité des formes urbaines, la géométrie classique ou fractale est *privilégiée*. Ces représentations sont surtout conditionnées par les choix méthodologiques relatifs à

la manière d'expliquer les phénomènes urbains. L'approche macro-géographique est sensible au repérage d'entités spatiales à des échelles diverses et à leurs interactions, considérant la ville dans son organisation interne et comme élément du territoire.

La micro-économie appréhende les espaces urbains en termes de comportements individuels rationnels.

Ces deux approches prennent en charge des questionnements tels que la formation, le fonctionnement et la croissance des villes.

En confrontant ces représentations à celles de la ville perçue, l'ouvrage introduit une interrogation majeure : *peut-on concevoir une vraie réflexion sur la ville sans références explicites à l'homme et aux expériences humaines ?* Au-delà de la dimension matérielle et fonctionnelle de la ville, il s'agit de rendre compte de la ville pratiquée, vécue, perçue, représentée, chargée de sens.

Un tel questionnement, élargi à l'espace en général, est au cœur du renouvellement de la géographie.

La conclusion formule une autre interrogation, fondamentale et plus générale, ayant trait à la qualité des théories. Celles-ci ne peuvent être que partielles. Aussi la confrontation des théories urbaines est-elle nécessaire. Quant à la construction d'une théorie intégrant les différentes disciplines, elle relève *du rêve plus que de la raison*.



◆ **Villes, transports et déplacement au Maghreb**, CHANSON-JABEUR Chantal, GODARD Xavier, FAKHFAKH Mohamed, SEMMOUD Bouziane (éd.), Paris, L'Harmattan, 1996, 330 p., (Villes et entreprises).

Placé sous le signe de la transversalité disciplinaire et professionnelle, l'ouvrage regroupe les communications d'un colloque qui s'est tenu en 1992. Les participants ont pour ambition de dépasser les approches segmentaires de la ville et des transports afin d'éclairer les relations dialectiques entre ces deux termes et intégrer une vision dynamique des déplacements dans la problématique d'ensemble. Les questions abordées



balaient un vaste champ à travers cinq axes de réflexion : *réseaux de transport et dynamique urbaine régionale ; politique urbaine, coûts et investissements en matière de transports et d'équipements urbains ; modèles de transports et de circulation ; travailleurs des transports, opérateurs et économie urbaine ; mobilité et déplacement*. De ces axes se dégagent les questions centrales de la crise de l'intervention des États maghrébins dans les

systèmes urbains et de l'organisation de leurs transports (X. Godard). En effet, l'intensification des déplacements, inhérente à des phénomènes d'urbanisation massive dans les villes et leur périphérie et à l'accroissement de la mobilité inter-urbaine a rendu nécessaire l'adaptation des transports et des voies de communication. Celle-ci ne peut se faire sans la participation de l'État et des communautés locales et résulte d'une concertation entre les divers décideurs, opérateurs et usagers (M. Fakhfakh). L'adéquation entre les transports urbains et les besoins en déplacement se heurte cependant à des impératifs économiques qui rendent difficiles les investissements et l'amélioration de la qualité du service dans les villes maghrébines (S. Miladi).

Des problématiques plus sociologiques appréhendent les usages sociaux des équipements fournis à une époque donnée, susceptibles de révéler des décalages divers (O. Carlier). Elles renseignent également sur les modalités d'appropriation de l'espace urbain par les habitants. Dans les pratiques de déplacement, les *convergences et les articulations* l'emportent sur les divergences et les coupures, transcendant les localisations et les types d'habitat. Dans le cas du Maroc, par exemple, la *fragmentarité* des grandes villes ne renvoie pas de manière systématique à une *fragmentarité sociale* puisque les pratiques spatiales ne sont pas directement superposables aux divisions morphologiques de l'espace (F. Navez-Bouchanine et M. Balbo).

◆ **La cartographie en débat. Représenter ou convaincre**, CAMBREZY Luc, de MAXIMY René (ed.), Paris, Karthala - ORSTOM, 1995, 198p., (Hommes et Sociétés).

La cartographie demeure un acte grave. L'avertissement est sans appel. Inféodée par les instances militaires et instrumentalisée par le *politique* à des fins idéologiques, la carte peut devenir une arme décidant de l'avenir de contrées entières. R. De Maximy et A. Gascon le soulignent de manière éloquent à propos du Congo et de l'Éthiopie.

Ainsi, parce qu'elles sont des *dessins symboliques et codés*, les cartes géographiques font souvent l'objet de



manipulations relatives à leurs données. Or, la *représentation cartographique* - nécessaire mais trop rarement explicitée - contribue à rendre floue la perception de la cartographie, la situant à mi-chemin entre la *représentation scientifique* des connaissances et la *manipulation incontrôlée de l'information*. Les innovations techniques, par exemple la cartographie assistée par ordinateur (CAO), et la profusion des informations dont

disposent les géographes supposent, afin d'éviter les écueils des néophytes, une grande rigueur dans la transcription, ainsi qu'une véritable maîtrise de l'outil informatique (J.P. Bord). Prisme déformant de toute étude démographique (D. Delaunay), outil entérinant le décalage entre l'objet, sa perception et sa représentation - et considérant ainsi la carte comme le *résultat d'une formalisation géométrique de l'objet* - (L. Cambrézy), l'acte de cartographier perd de sa légitimité et devient épistémologiquement suspect.

Toutefois, entre les mains des urbanistes, des constructeurs ou des aménageurs, l'espace apparaît comme un *objet flexible*. Ces acteurs modifient et adaptent l'espace afin qu'il soit conforme à des objectifs déterminés par les instances économiques et politiques.

Par le ton radicalement autocritique et didactique de leurs contributions, les auteurs dissipent l'incompréhension et la suspicion entourant la technique cartographique. Ils engagent davantage une réflexion sur l'expression cartographique et ses usages qu'ils ne dénoncent les maux affectant cette discipline.

L. Cambrézy et R. de Maximy apportent une contribution solidement illustrée et argumentée à une interrogation méthodologique d'une plus grande ampleur, reconnaissant finalement que la cartographie n'est qu'une *des mille manières de percevoir, penser et dire l'espace et le temps*.